

Le détartrage

Définition :

Le détartrage consiste en l'élimination du tartre.

Techniques :

Le détartrage est réalisé manuellement en grattant la pellicule de tartre à l'aide d'instruments appelés curettes ou effectué avec un appareil à ultrason pour décoller tous les dépôts. Ces deux méthodes peuvent être complémentaires.



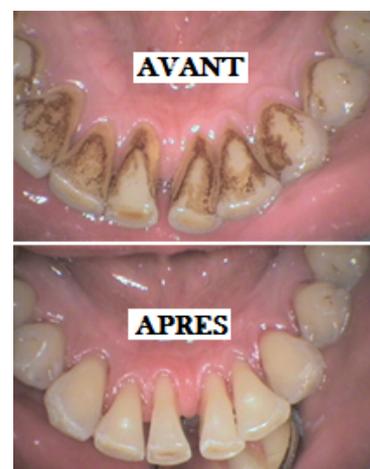
Les appareils à ultrasons vibrent pour décoller le tartre de la dent et envoient de l'eau pour l'éliminer.

Les vibrations de « l'insert » (embout du détartréur) dans le jet d'eau provoquent la formation de microbulles. Ces bulles engendrent un phénomène de cavitation qui détruit la membrane des bactéries se trouvant autour de la gencive.

Ainsi, le détartrage permet de retirer le tartre, mais il assainit aussi les surfaces dentaires. En facilitant le contrôle de la plaque, le détartrage recrée un environnement compatible avec la bonne santé des dents et des gencives. C'est le traitement de première intention dans la maintenance parodontale.

Décoloration

A l'aide d'un « mini-karcher », on élimine toutes les colorations qui se sont collées sur les dents. Il s'agit de redonner aux dents leur éclat naturel.



Polissage :

Une pâte à polir viendra peaufiner le résultat obtenu en lustrant les surfaces dentaires afin que la plaque dentaire glisse sur la surface des dents et s'y dépose plus difficilement. Cela retardera d'autant la redéposition du tartre.

Intérêts et fréquence des détartrages :

L'élimination du tartre permet donc de recréer un environnement sain pour les dents et les gencives, de renforcer l'hygiène bucco-dentaire et de prévenir l'apparition de nombreuses affections parodontales.

Sa fréquence dépend de la quantité et de la rapidité à laquelle se constitue le tartre. Elle varie de 4 mois à 1 an en fonction de vos facteurs de risque à développer une maladie parodontale.